

CALENDRIER DES EXAMENS TERMINAUX ECRITS EN LICENCE

JUIN 2026 – SESSION 2

LICENCE MENTION GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT

UE DISCIPLINAIRES

Le 27 mai 2026

**VOUS DEVEZ VOUS PRESENTER DEVANT VOTRE SALLE OU L'AMPHI
30 MINUTES AVANT LE DEBUT DE L'EPREUVE AVEC VOTRE CARTE D'ETUDIANT
2025/2026 OU UNE PIECE D'IDENTITE (avec photo)**

Tout usager soupçonné de fraude ou de tentative de fraude peut être déféré devant la section disciplinaire du Conseil d'Académique de l'établissement. Celui-ci peut prononcer une sanction allant jusqu'à l'interdiction définitive de prendre toute inscription et de subir tout examen conduisant à l'obtention d'un diplôme ou titre délivré par un établissement d'enseignement supérieur.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des examens ainsi que les règlements des examens sont disponibles sur le site de l'UFR SHA : rubrique espaces étudiants/scolarité/MCCC

www.sha.univ-poitiers.fr

[Pour toutes questions sur les examens, contactez votre gestionnaire en charge
de votre formation au sein du service scolarité](#)

COMMENT COMPRENDRE UN RELEVÉ DE NOTES EN LICENCE

Un guide très complet **« comment comprendre mon relevé de notes et mes résultats »** **est également disponible sur le site de l'UFR SHA,** **rubrique scolarité examens**

Vous devez consulter dans l'ordre :

► **Le résultat d'admission à l'année**

1- Admis(e) : vous êtes reçu(e) : votre moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20. Vous avez validé les 2 semestres **OU** obtenu votre année par la compensation des 2 semestres.

2- Ajourné(e) : votre moyenne annuelle est inférieure à 10/20.

3- Défaillant(e) : vous avez été absent(e) à un examen terminal ou à une UE évaluée seulement en contrôle continu. Cela ne permet pas la délivrance du diplôme.

► **Le résultat d'admission au semestre :**

1 - Admis(e) : le semestre est validé, obtention des 30 ECTS (European crédits Transfert System), même si toutes les unités d'enseignements (UE) n'ont pas été validées. Il y a compensation entre les UE au sein de chaque semestre pour la licence.

2- Ajourné(e) : consulter le résultat de chaque UE

3- Défaillant : absence à un contrôle terminal d'une UE.

► **Le résultat à l'UE :**

1- Admis(e) : l'UE est validée, obtention des ECTS afférents

2- Ajourné(e) : l'UE n'est pas validée,

3 - Défaillant : vous avez été absent(e) à un examen terminal ou à une UE évaluée seulement en contrôle continu.

Les résultats de la session 2 seront affichés sur « l'IRIS » des étudiants après les délibérations des différents jurys de licence : LE VENDREDI 3 JUILLET 2026

LICENCE 1	
SEMESTRE 2	
UE 2 : Villes et campagnes 2	Mercredi 17 juin – 9h00 à 11h00 (2h) UFR SHA - Bât A4 – Amphi Maurer

Le calendrier des examens oraux sera transmis sur un document à part